

COMITE DE RIVIERE SORNIN JARNOSSIN

Réunion du 3 novembre 2023 à 14h

Compte-rendu

Lieu : Charlieu Belmont Communauté (42190 CHARLIEU)

Ordre du jour :

1. Retour sur les travaux 2023
2. Avancement de la démarche Eau'Défi
3. Présentation du projet de contrat de rivière Sornin Jarnossin 2024-2029
4. Avis et validation

Participants : 33 personnes

AAPPMA "La Saumonée"	LARUE Fabien	Président
AAPPMA "Les amis du Sornin"	DANIERE Robert	Président
AAPPMA "les pêcheurs de la Chapelle"	DAUVERGNE	Bénévole
AAPPMA "les pêcheurs de la Chapelle"	GAUTHIER Thierry	Président
AAPPMA La Gaule de Chauffailles	LACORNE Jean Yves	président
AAPPMA les pêcheurs de LA CLAYETTE	Guy LAPALUS	Bénévole
AAPPMA les pêcheurs de LA CLAYETTE	Jean Louis LABAUNE	Président
AAPPMA Sornins Réunis (Haut Beaujolais)	LAVENIR Eric	Président
Amis de la Nature en Haut Beaujolais (ANHB)	Edith DELOBEL	co présidente
Amis de la Nature Nature en Haut Beaujolais (ANHB)	Patrick FILEK	Co-président
Association Roannaise pour la Protection de la Nature (ARPN)	Hélène GRUNERT	Bénévole
Communauté de communes Saône Beaujolais	Christian GILGENKRANTZ	Maire de Proprières
Chambre d'Agriculture du Rhône	Colin DUPRES	Technicien
Charlieu Belmont Communauté	François PARET	Responsable Jarnossin
Charlieu Belmont Communauté	Guillaume DESCAVE	Vice président
Charlieu Belmont Communauté	René VALORGE	Président
Conseil Départemental de la Loire	DREVET Vincente	technicienne
Conseil Départemental de la Loire	Jérémie LACROIX	Vice président CD42
Conseil Départemental de la Saône et Loire	David FAVRICHON	Technicien milieux aquatiques
Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône Alpes	Léa FRANCOIS	chargée d'études
CRPF RA	BEAUPERTUIT Henri	Elu
DDT 42	François BONNEFOND	Chargé de mission DDT42
DDT 71	Claire SEVE	Chargée de mission DDT71

FDPPMA 42	Maurice AURAY	Vice président
Fédération des Chasseurs 42	Mathis AUBRY	Chargé de mission environnement
Fédération des Chasseurs 71	Gaëtan BERGERON	Chargé de mission
Roannaise de l'Eau	Carole BERLAND	Responsable pôle GEMAPI
Roannaise de l'Eau	Philippe CHATRE	Vice président
SYMISOA	Céline DECHAVANNE	Directrice
SYMISOA	Jérôme DERIGON	Technicien de rivière
SYMISOA	Michel LAMARQUE	Président
Syndicat intercommunal d'adduction et de distribution d'eau de Pouilly sous Charlieu	Jean FAYOLLE	Président
Syndicat intercommunal des eaux de la vallée du Sornin	Isabelle LAGOUTTE	Présidente

Excusés :

Agence de l'eau Loire Bretagne	Elise DUFLOS	Chargée d'intervention
Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne	Fabrice DEJOUX	VP SYMISOA
Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne	Jean FARIZY	Délégué au SYMISOA
Communauté de communes Semur en Brionnais	Pierre AUVOLAT	VP SYMISOA
Chambre d'Agriculture 71	Bertrand DURY	Responsable pôle environnement
Conseil Départemental du Rhône	Colette DARPHIN	Vice Présidente
FDPPMA 71	Rémy CHASSIGNOL	Directeur technique
LPO	Patrice FRANCO	Directeur territorial Rhône
OFB 71	Olivier KARAMALENGOS	Technicien
Sous-Préfecture de Charolles	Monsieur	le Sous-Préfet
Sous-Préfecture de Roanne	Monsieur	le Sous-Préfet
Sous-Préfecture de Villefranche sur Saône	Monsieur	le Sous-Préfet
Terre&Nature	Christian PRAT	Animateur

Le Président du SYMISOA, M. Michel LAMARQUE, ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence ; il dresse ensuite la liste des personnes excusées.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Le diaporama présenté en séance – ainsi que ce compte rendu - sont disponibles sur le site internet du SYMISOA : www.symisoa.fr → téléchargements → comité de rivière.

1- Retour sur les travaux 2023

François Paret et Céline Déchavanne présentent les travaux réalisés en 2023 sur le Sornin et le Jarnossin :

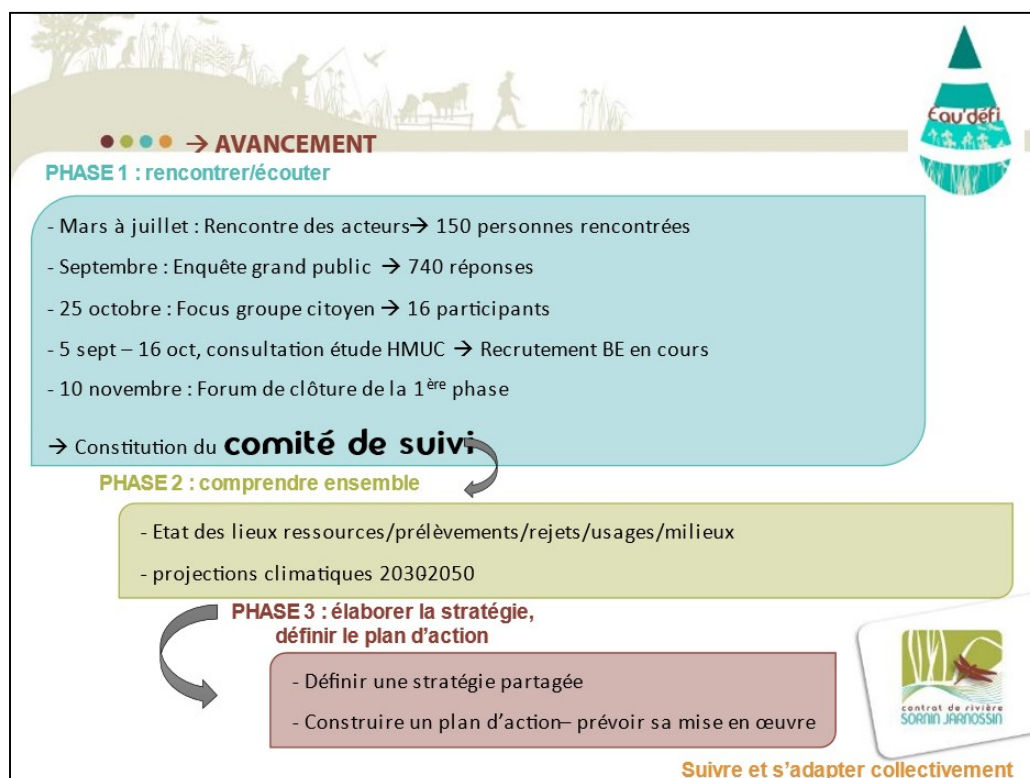
- Sur le Jarnossin :
 - Restauration de la ripisylve sur le Jarnossin à Boyer (720ml)
 - Effacement d'un seuil au lieu dit « Les Sottes »
 - Travaux d'entretien
- Sur le Sornin :
 - Travaux sur le Bézo à Charlieu : reconstruction d'une nouvelle digue en recul, reméandrage et renaturation du cours d'eau, création d'un sentier découverte.
 - Restauration de la ripisylve sur les ruisseaux des Magourcines à St Bonnet de Cray (950ml), des Planchettes à Charlieu (500ml) et des Equetteries à St Denis de Cabanne, Charlieu et St Bonnet de Cray (1500ml)
 - Travaux d'entretien

La présentation de ces travaux n'appelle aucune remarque.

2- Avancement de la démarche Eau'Défi

Il s'agit de la démarche engagée au printemps 2023 pour définir collectivement une stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique sur les bassins Sornin et Jarnossin. Elle couple 2 approches : un travail de dialogue territorial qui a débuté en mars, et une étude technique (HMUC : Hydrologie Milieux Usages Climat) qui va démarrer très prochainement (recrutement du prestataire en cours).

Les différentes étapes réalisées et à venir sont présentées :



Ces premiers mois de mise en œuvre montrent une bonne adhésion des acteurs locaux à la démarche et de réelles attentes, y compris au niveau du grand public, ce qui est très encourageant pour la suite.

Synthèse des échanges ayant eu lieu :

- Mme Grunert (ARPN) demande à avoir des précisions sur le focus groupe citoyen qui s'est réuni le 25 octobre : la participation à cette réunion a été proposée lors de l'enquête grand public. Une quinzaine de personnes se sont déplacées pour assister à ce temps d'échange. L'objectif était d'analyser ensemble les résultats de l'enquête et de les préciser si nécessaire.

3- Présentation du projet de contrat de rivière Sornin Jarnossin 2024-2029

En préambule, il est rappelé que l'organisation de la mise en œuvre du contrat va être modifiée en 2025. En effet, en 2024, le fonctionnement reste celui qui a prévalu lors du précédent contrat : Charlieu Belmont Communauté est maître d'ouvrage des actions sur le Jarnossin, et le SYMISOA est maître d'ouvrage des actions sur le Sornin. Le SYMISOA assure également l'animation générale et porte les actions mutualisées.

Mais en 2025, le périmètre du SYMISOA va s'élargir pour intégrer le bassin versant du Jarnossin, avec transfert de la compétence GEMAPI liée au Jarnossin au SYMISOA par Charlieu Belmont Communauté. A noter que le périmètre du SYMISOA va également s'élargir dans le même temps pour intégrer les petits affluents directs de la Loire jusqu'au Merdasson (sur la Communauté de communes de Marcigny).

Le contrat de rivière 2024-2029 est construit en 2 phases : 2024-2026 et 2027-2029, avec un bilan à mi-parcours permettant de réajuster, préciser et compléter le programme pour la 2^{ème} phase. Ce fonctionnement est particulièrement pertinent pour ce contrat, car la 2^{nde} phase 2027-2029 pourra ainsi intégrer les conclusions de la démarche Eau'Défi qui doit se conclure en 2026.

La stratégie globale du contrat de rivière 2024-2029 suit comme ligne directrice l'accompagnement du territoire dans l'adaptation au changement climatique.

Les grands enjeux retenus pour chaque volet sont les suivants :

Ressource en eau :

- maîtriser les prélèvements des collectivités
- adapter les activités agricoles à la ressource disponible
- réduire l'impact des plans d'eau sur l'hydrologie
- suivre l'hydrologie des cours d'eau

Milieux aquatiques :

Préserver et restaurer les milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides)

Qualité de l'eau

- Réduire les pollutions issues des collectivités et des activités agricoles
- suivre la qualité des eaux

Inondations :

Intégrer la gestion des risques dans l'entretien et la restauration des rivières

Toutes les fiches action sont ensuite présentées (cf. diaporama disponible sur le site du SYMISOA - www.symisoa.fr → téléchargements → comité de rivière).

Synthèse des échanges ayant eu lieu suite à la présentation du programme d'action :

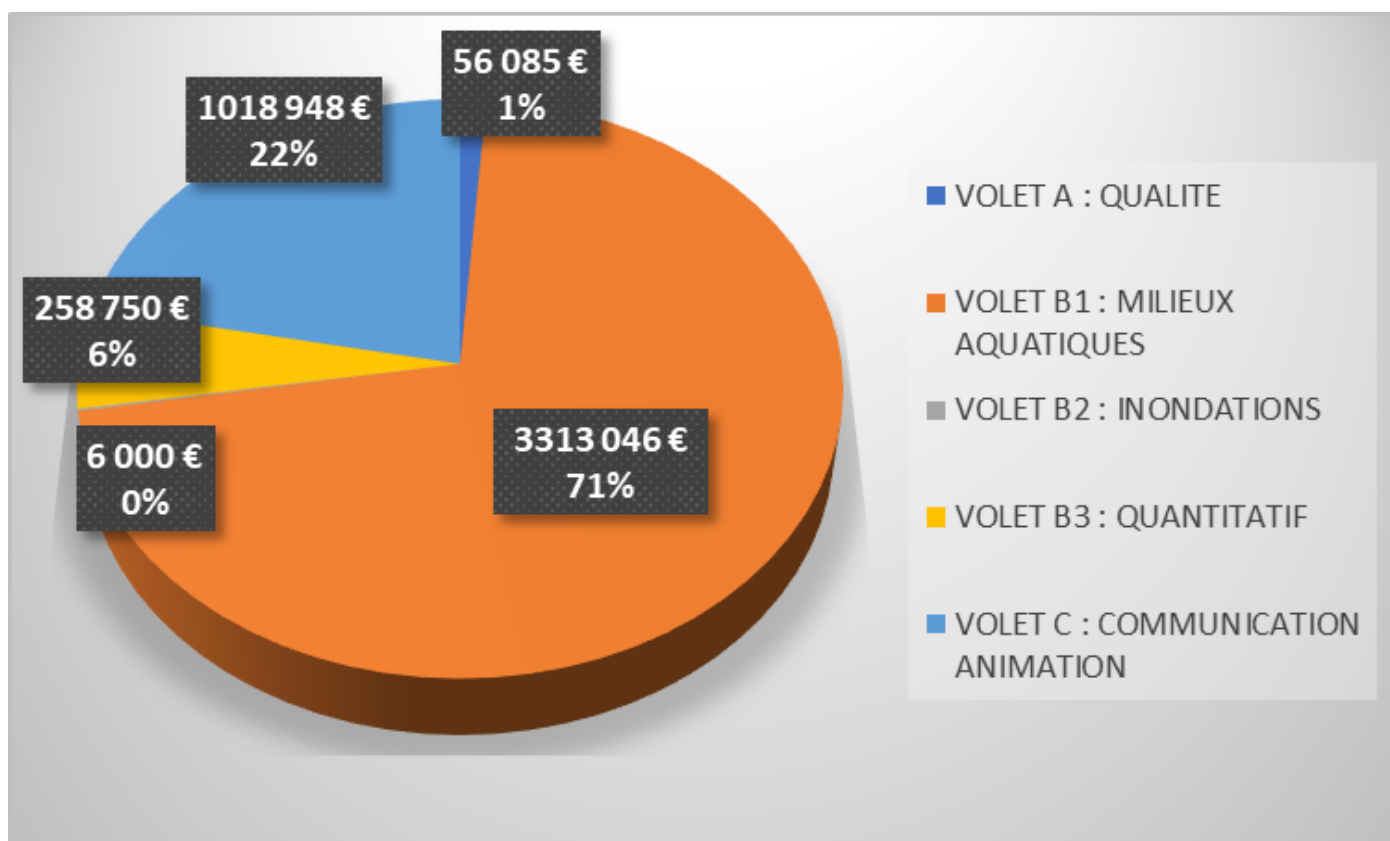
- Action 'restauration des mares' : M. FILEZ (ANHB) demande si les mares forestières de tête de bassin (zone des sources du Sornin) pourront être intégrées dans le programme. Il est précisé que le programme cible en priorité les mares agricoles situées en prairie (au croisement des enjeux biodiversité et ressource en eau pour l'abreuvement du bétail), mais que toutes les demandes seront examinées. Il est également rappelé que le recrutement des mares se fera via un appel à candidature auprès des propriétaires et des exploitants.
- Concernant globalement l'adaptation du territoire au changement climatique, M. BEAUPERTUIT (CRPF) rappelle le rôle des forêts dans la régulation du cycle de l'eau et le stockage du carbone. Il précise que le CRPF est disponible pour travailler sur ce sujet localement.
- Action 'restauration du Sornin entre Pouilly et St Nizier' (nécessitant l'éloignement d'une RD en retrait du cours d'eau), M. LACROIX (CD42) indique que le Département de la Loire est favorable au lancement des études nécessaires et aux négociations foncières. Il précise que des co-financements seront à trouver pour rendre ce projet réalisable.
- Action 'étudier la faisabilité de l'effacement de Cadolon' : cette action a pour objectif d'aboutir à une prise de décision sur le devenir de cet étang, qui représente un point noir en termes d'impact sur le cours d'eau (continuité écologique, qualité de l'eau), et un risque de sécurité publique (risque de rupture de la digue de 10m de haut). Un représentant d'une AAPPMA déclare qu'il ne pense pas que la digue de l'étang représente un danger. Il indique que différents usagers (chasseurs et pêcheurs semble-t-il) ne parviendraient pas à s'entendre pour gérer le plan d'eau. Il est précisé que préalablement au lancement d'une étude, un comité de suivi local sera constitué afin de permettre à toutes les personnes intéressées d'exprimer leurs points de vue, leurs questions, puis de suivre l'étude et d'avoir ainsi une bonne compréhension de la décision finale qui sera prise (effacement de l'étang ? aménagement ?).
- M. FAVRICHON (CD71) rappelle que le Département de Saône et Loire propose des subventions pour les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau, sous la forme d'appels à projets annuels. Il précise également que les travaux en régie ne sont pas éligibles. En complément, il est expliqué que côté Saône et Loire, la Région BFC est un financeur important, grâce notamment à la mobilisation de fonds européens. Ce qui permet aux actions lancées sur cette partie du territoire d'être très bien financées (80% de subvention).
- Enfin, M. CHATRE (Roannaise de l'Eau) informe que Roannaise de l'Eau - qui s'est vu transférer la compétence GEMAPI pour le Jarnossin sur la commune de Coutouvre - s'abstiendra aujourd'hui pour le vote du contrat, car le projet n'a pas encore été présenté devant ses élus (date retenue : 23 novembre). Une délibération sera prise ultérieurement par Roannaise de l'Eau et sera jointe au dossier du contrat de rivière Sornin Jarnossin.

4- Avis et validation

Le comité de rivière a validé à l'unanimité (+ abstention de Roannaise de l'Eau) le projet de contrat de rivière Sornin Jarnossin 2024-2029, dont les principaux chiffres sont les suivants :

- 28 fiches actions
- Budget total 2024-2029 : 11 306 K€ dont 8 036 K€ inscrits au CT (l'inscription du programme HAIES porté par la FDC42, et de l'action de restauration de la Genette à La Clayette restent à confirmer avant le dépôt final du dossier)
- Budget CT1 2024-2026 : 4 653 K€ dont 3 243 K€ inscrits au CT
- Participations prévisionnelles CT1 :
 - o Agence de l'Eau Loire Bretagne : 1 675 K€ + financements AAP
 - o SYMISOA (Communautés de communes) + CBC en 2024 : 1 199 K€
 - o Autres maîtres d'ouvrage (FDPPMA 71, 42, 69), FDC 42, CEN RA et B) : 54 K€
 - o Autres financeurs : 315 K€

Répartition des dépenses prévisionnelles pour la période 2024-2026 :



Calendrier prévisionnel :

- Mi-Novembre : Dépôt du dossier de candidature 'contrat de rivière Sornin Jarnossin 2024-2029' auprès de l'Agence de l'Eau
- Mi-Nov à mi-janvier 2024 :
 - o Instruction du dossier par l'Agence de l'Eau
 - o Rédaction du document contractuel
 - o Rédaction et dépôt de la DIG
- Mi-mars 2024 : passage en Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau
- Avril 2024 : signature du nouveau contrat de rivière et démarrage des 1ères actions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Contacts bassin versant du Sornin :

Chargée de mission, Céline Déchavanne – 04.77.60.97.91 – c.dechavanne@symisoa.fr
Technicien de rivière, Jérôme Derigon – 06.71.58.46.94 – j.derigon@symisoa.fr
SYMISOA – 321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU – www.symisoa.fr

Contact bassin versant du Jarnossin :

Technicien de rivière, François PARET – 04.77.69.36.12 – francois.paret@charlieubelmont.com
CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE – 9 place de la Bouverie – 42190 CHARLIEU